

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2952

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CR-DSU) pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Appell

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2952**

commission principale : urbanisme

objet : **Attribution d'une subvention au Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CR-DSU) pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créée en 1993, l'association Centre de ressources et d'échange pour le développement social urbain (CR-DSU) est un espace d'information, d'échanges et de qualification, pour les différents acteurs de la politique de la ville intervenant en Rhône-Alpes. Elle accompagne les acteurs mobilisés sur les politiques publiques de réduction des inégalités sociales et territoriales dans les territoires urbains.

Le CR-DSU mobilise ces acteurs (professionnels ou non) à travers des actions qui visent l'échange d'expériences, l'approfondissement des pratiques et des connaissances. Il contribue ainsi à la production d'une culture commune. Le public du CR-DSU est constitué des professionnels du développement social urbain, d'agents des collectivités locales et de l'Etat, d'élus, d'acteurs du champ social, de responsables associatifs, d'opérateurs et organismes d'appui, de chercheurs, etc.

Par le nombre important des sites en politique de la ville et des acteurs concernés par la diversité des situations, la Région Rhône-Alpes constitue un échantillon particulièrement remarquable. Pas moins de 64 quartiers en zone urbaine sensible (ZUS), 36 contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) concernant 228 quartiers, 4 grands projets de ville (GPV) (Grenoble, Saint Martin d'Hères, Saint Etienne, l'agglomération lyonnaise et Chambéry) et 7 quartiers classés en zones franches urbaines (ZFU) couvrent le territoire.

Par délibération du 9 mars 2009, le Conseil de communauté a décidé de formaliser le soutien de la Communauté urbaine de Lyon au Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain par la signature d'une convention pluriannuelle.

Il convient de définir la participation de la Communauté urbaine pour l'année 2012.

Bilan des actions pour 2011

Dans le cadre de ses missions, le CR-DSU a réalisé :

- 8 journées d'échanges regroupant 550 participants,
- une quinzaine de "projets spécifiques" ateliers, colloques, etc. regroupant 650 personnes,
- 2 cahiers tirés à 9 000 exemplaires chacun,
- 17 publications diverses,
- la newsletter compte 1 165 abonnés,
- le site internet a reçu 168 000 visites,
- le service SVP doc a répondu à 116 demandes.

Programme d'actions pour 2012

Les axes de travail pour l'année 2012 du CR-DSU sont les suivants :

- veille prospective sur la politique de la ville et accompagnement des acteurs : soutien technique au fonctionnement du réseau des agglomérations de Rhône-Alpes en politique de la ville, soutien et animation du réseau des agglomérations et villes moyennes de la région, soutien à des fonctionnements en réseau, accompagnement de la Communauté urbaine dans la démarche de développement solidaire et dans la perspective d'un séminaire d'échanges destiné aux élus de la Communauté urbaine,

- développement durable et cohésion sociale et territoriale : conduite d'un cycle d'échanges sur "développement durable et politique de la ville", poursuivre les journées d'échanges sur l'avenir du renouvellement urbain en Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Association des professionnels du développement social et urbain,

- politiques éducatives et politiques de jeunesse : poursuivre le cycle d'échanges sur "la Jeunesse des quartiers populaires", venir en appui à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) dans l'organisation d'une réflexion régionale sur les cordées de la réussite, venir en appui, le cas échéant, à des échanges sur les écoles de la deuxième chance,

- politique européenne des villes et cohésion sociale : poursuivre l'animation auprès des 7 collectivités ayant un projet urbain intégré.

Le CR-DSU a proposé, pour l'exercice 2012, le budget prévisionnel suivant :

Libellé	Charges (en €)	Libellé	Produits (en €)
fournitures	7 500	subventions :	
services extérieurs	28 000	Etat	205 400
services liés à l'activité	65 040	Région	150 000
services liés au fonctionnement	54 000	collectivités territoriales autres	93 000
impôts et taxes	16 303	<i>dont Communauté urbaine</i>	<i>65 000</i>
charges du personnel	344 557	Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône	11 000
dotation aux amortissements	1 500	autres produits	37 500
		projets spécifiques	20 000
Total	516 900	Total	516 900

La subvention de fonctionnement versée au CR-DSU au titre de l'année 2011 s'élevait à 55 000 €. Elle n'avait pas été actualisée depuis 7 ans. Les compétences du CR-DSU en matière d'animation des acteurs de la politique de la ville, son positionnement lui permettant de réunir les partenaires de cette politique sont reconnus.

Pour 2012, le montant de la subvention à l'association serait de 65 000 € pour prendre en considération son appui technique à la politique dite de "développement solidaire" votée par la Communauté urbaine par délibération du 17 octobre 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 65 000 € au profit du Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain (CR-DSU) dans le cadre de son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CR-DSU définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et suivants - compte 657 4 - fonction 72 - opération n° OP14O0853.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.